

Emploi partagé. 27 exploitations dans les Côtes-d'Armor

Le groupement d'employeurs agricoles des Côtes-d'Armor, Terralliance, vient de tenir sa première assemblée générale. Créé le 23 décembre 2005, il compte aujourd'hui 27 exploitations agricoles adhérentes qui ont constitué 13 groupes emplois. Des groupes composés de deux à trois exploitants qui se partagent les compétences d'un salarié selon l'organisation convenue et du besoin de chacun.

Deux productions

Il ressort des débats de l'assemblée générale de Terralliance, qui se tenait mercredi dernier à la maison des agriculteurs à Pléfrin, que deux productions seulement, la production porcine et la production laitière, sont représentées pour l'instant au sein du groupement ouvert à toute la branche agricole.

Les exploitants qui ont recours au groupement apprécient la prestation du service clé en main, pour chaque demande. Terralliance analyse le besoin. Puis, en cas d'accord, il procède au recrutement, constitue le groupe emploi, et s'occupe de la gestion du personnel (paie, facturation et décharge donc les éleveurs de toute la partie administrative). Terralliance a aussi pour but de constituer des emplois à temps complets à partir de plusieurs besoins à temps partiel et d'appuyer la main d'œuvre professionnelle agricole aux exploitations agricoles du département des Côtes-d'Armor.

Marché des œufs. Stabilisation sur des bases fermes

On va entrer dans la quatrième semaine du mois, période généralement délicate pour les budgets familiaux et donc pour les producteurs. Néanmoins, le marché de l'œuf destiné à la consommation en frais, bien qu'un peu plus calme que ces dernières semaines, demeure bien équilibré et s'est stabilisé sur des bases de cours fermes. Il n'y a pas de surcharge de

P.L.

Marché du porc. Le commerce s'enlise

Plus que le marché intérieur, c'est l'ensemble de l'Union Européenne qui se trouve en difficulté. Dans tous les pays, les offres connaissent des pics de production face au traditionnel creux de consommation de la fin septembre. Le seul recours serait l'exportation. Or aujourd'hui, le niveau record de l'euro malmené les ventes à l'exportation. Les prix européens actuels sont chers par rapport aux négociations en dollar. Impulsants face à cette évolution de la parité euro/dollar, ce sont les concurrents américains qui décrochent les grands marchés mondiaux de l'Asie et des pays de l'Est. Pour reconqu岸 ces débouchés sur les pays tiers, l'Union, la compétitivité ne peut s'obtenir sans l'appui de restitution à l'exportation, faute de quoi les prix intérieurs de l'Union vont à nouveau baisser.

À NOTER

FERMAGES AGRICOLES. NOUVEL INDICE DANS LE FINISTÈRE. L'arrêté préfectoral n° 2007-1208 du 17 septembre 2007 fixe à 94,80 l'indice des fermages pour la période du 29 septembre 2007 au 28 septembre 2008, soit une diminution de 2,63 % par rapport à l'année précédente. Les loyers agricoles à échéance entre le 29 septembre 2007 et le 28 septembre 2008 peuvent être modifiés en conséquence. L'arrêté est consultable sur le site Internet de la Préfecture du Finistère - rubrique agriculture - www.finistere.pref.gouv.fr

les prix seront plus intéressants. Sur le marché européen, les circuits sont saturés et la concurrence est rude. Les pays excédentaires, comme l'Espagne, proposent des tarifs très attractifs qui mettent à mal l'équilibre des autres pays. Sur le marché intérieur, les capacités d'abatage, aussi bonnes soient-elles, ne parviennent pas à assimiler la totalité de la production mise en marché, d'où quelques reports sur pied en élevage qui compromettent la sérénité des prochains jours tant au niveau des prix que des éleveurs.

signe que l'écoulement connaît un léger retard d'enlèvement dans les élevages. Pour la semaine prochaine, les conditions d'activité s'annoncent du même ordre. Les volumes de viande fraîche écoulés par la GMS sont corrects, supérieurs aux années passées. L'approche du début de mois devrait relancer la consommation en fin de semaine prochaine. En revanche, la vente de produits élaborés de saison est plus réservée. Les prix au consommateur sont souvent peu attractifs, notamment sur le jambon cuit.

Recul de 4,2 centimes

de 4,2 centimes de faiblesse de 1,6 puis de 2,6 centimes, la cotation descend à 1,179 euro, base 56 TMP. En 2006, à la même date, elle était de 1,310 avec des coûts de production très nettement inférieurs. L'activité du secteur de l'abatage de la semaine a été d'un bon niveau, de l'ordre de 394.000 porcs, mais reste toutefois insuffisant. Le poids moyen des carcasses s'est alourdi de 200 grammes (91,100 kg),

vers les pays de l'Est. Les prix sont fermes. Dans tous les pays européens, partout, le prix de la viande a baissé de quatre à cinq centimes. En revanche, les cotations à la production ont véritablement évolué, d'où quelques discordes d'incompréhension entre les différents échelons de la filière, notamment en Allemagne où après les soupçons de tricherie de ces derniers jours, les manigances auprès de la production se différencient du contexte du marché des viandes.

Jean-Noël Guégan

LES HALLES

LEGUMES. All blanc 60/80 (Esp), 1,70-1,90 ; échalion (30/50), 1,30-1,50 ; 2,60-2,80 ; artichaut canus (Breiz), 0,75-0,85 (col 16) ; castel, 0,75-0,85 (col 15) ; poivrade (Breiz), 1,1-1,2 (col 44p) ; aubergine, 2,2-4 ; betterave 1,70-1,90 ; carotte, 0,38-0,45 (sac) ; 0,85-0,95 (botte) ; céleri-rancher vert, 0,70-0,80 ; rave, 0,80-0,90 (pi) ; champignon de Paris (pi), 2,10-2,20 (pi) ; fèves, 0,90-1 (botte) ; persil trisé, 7,8-50 ; piveurte, 4,50-5 ; shiitake, 7-8 ; chou blanc, 0,50-0,60 ; rouge, 0,50-0,60 ; brocoli, 1,40-1,60 ; vert, 5,5-50 (col 6) ; chou fleur couronné, 9,9-50 (gros/pi 6) ; concombre 500/600g, 0,48-0,55 (la pile) ; courgette 14/21, 1,20-1,40 (pi) ; rinde, 1,60-1,70 (pi) ; échalote, grappe extra, 1,55-1,65.

MER

MARCHE DU POISSON

SAINT-QUAY-PORTHIEUX. Vente d'hier, 27 tonnes. Bar 13,46; barbu, 9,32; baudroie (lot) grosse, 5,68; moyenne, 5,75; petite, 4,88; cabillaud gros, 6,98; moyen, 6,90; petit, 5,15; carline grosse, 3,64; congé, 1,06; dorade, 2,92; églefin (énon), 1,55; émorsole, 1,91; encoquet (calmar), 4,62; grondin rouge, 0,68; lieu jaune, 4,40; limande sole, 4,77; lin-gue (julienne), 2,94; maquereau de ch-lut, 1,07; merlan gros, 3,65; moyen, 2,82; petit, 1,60; merlu gros, 9,02; moyen, 6,68; petit, 3,26; pile (carrelé), 2,58; rala, 2,30; rouget barbet, 3,49; roussette, 0,69; sole, 11,36; saint-pierre, 9,31; tacaud, 0,99; turbot, 23,08.

NOUVELLES DES FLOTTILLES

DOUARNENEZ. A la vente hier : 56 t. **SAINT-GUENOLE** 10 bolincheurs, 45 côtiers; 11,4 t. A la vente du 24: LES CALANQUES, 60 langoustines, 370 divers; ALPHA-CIN, CYRUS ANITA-CONTI, Bateaux sortis: hier, ZEIDE, LA HOULE; le MUSTANG, aujourd'hui. **LOCUDY.** Bateaux à la vente d'aujourd'hui: MOOREA, CONNEMARA, LOCEAN, 3 tonnes de thon (mardi).

À NOTER

RÉGIMES SPÉCIAUX. UNE LETTRE DE SARKOZY. Dans le dossier des régimes spéciaux, le président de la République a affirmé que le critère de pénibilité devait être retenu pour certains métiers, citant celui de marin. Suite à cette proposition, le Conseil national des pêcheurs a écrit à Nicolas Sarkozy. Il le remercie de « cette approche pragmatique » mais souligne que le caractère « de dangerosité soit également reconnu ».

Marché du porc. Le commerce s'enlise

Plus que le marché intérieur, c'est l'ensemble de l'Union Européenne qui se trouve en difficulté. Dans tous les pays, les offres connaissent des pics de production face au traditionnel creux de consommation de la fin septembre. Le seul recours serait l'exportation. Or aujourd'hui, le niveau record de l'euro malmené les ventes à l'exportation. Les prix européens actuels sont chers par rapport aux négociations en dollar. Impulsants face à cette évolution de la parité euro/dollar, ce sont les concurrents américains qui décrochent les grands marchés mondiaux de l'Asie et des pays de l'Est. Pour reconqu岸 ces débouchés sur les pays tiers, l'Union, la compétitivité ne peut s'obtenir sans l'appui de restitution à l'exportation, faute de quoi les prix intérieurs de l'Union vont à nouveau baisser.

LEGUMES

CHOU-FLEUR. Conditionné Saint-Pol: 8,564 plateau 6 gros, 0,701-1,081; 1,780 plateau 8 moyens, 0,138-0,724; 54 plateaux 11 petits, 0,154-0,191. Options Saint-Pol: 275 plateaux 6 gros, 0,794-0,807. Conditionné Paimpol: 1,425 plateau 6 gros, 0,722-1,064; 527 plateaux 8 moyens, 0,273-0,766; 10 plateaux 11 petits, 0,089. Options Paimpol: 1,540 plateaux 6 gros, 0,681-0,818; 390 plateaux 8 moyens, 0,591-0,632. **ARTICHAUT.** Vacc. gros, 0,4 t, 0,470. Conserve: dépôts, 29,9 t. Condi Saint-Pol: gros/moyens, 65,345 t, 0,308-0,858; beaux-petits, 8,99 t, 0,313-0,375. Condi Paimpol: gros/moyens, 27,7 t, 0,309-0,841; beaux-petits, 7,15 t, 0,318-0,343. Options Paimpol: gros/moyens, 15,4 t, 0,358-0,839; beaux-petits, 1,65 t, 0,339-0,348. **COCO PAIMPOL** 119,34 t, 1,556-1,681. **BROCOLI** Gros (600-800 g): Finistère, 1,57 t, 0,888-0,953. Moyens (350-650 g): Finistère, 50,446 t, 0,835-1,039; Côtes-d'Armor, 10,64 t, 0,700-0,991. Petits (200-350 g): Finistère, 2,41 t, 0,715-0,942; Côtes-d'Armor, 0,44 t, 0,926.

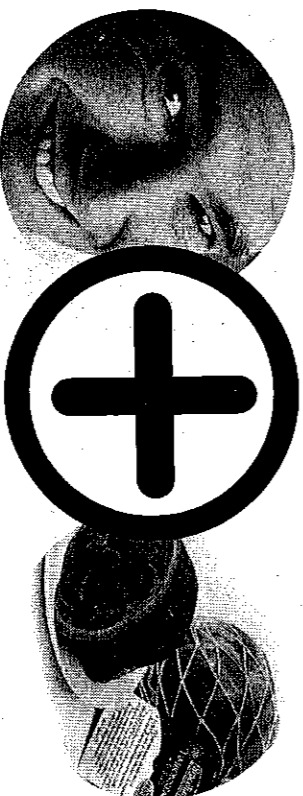
PRIME DE CESSATION LAITIÈRE. RETRAIT DES DOSSIERS JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE. Une nouvelle prime de cessation d'activité laitière est mise en œuvre dans le Finistère. Les dossiers des producteurs souhaitant arrêter leur production laitière doivent être retirés avant le 30 septembre dans les laïeries et déposés à la : Direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt, 2, rue de Kérivoal - B.P. 524, 29326 Quimper Cedex. La référence primable est calculée à partir de la référence laitière notifiée au 1^{er} avril 2007 à laquelle on soustrait les compléments obtenus au cours des cinq dernières campagnes (depuis 2002/2003). Montant de la prime totale ou partielle : 0,15 €/L dans la limite de 100 000 litres, 0,08 €/L de 100 001 à 150 000 litres, 0,05 €/L à compter de 150 001 litres à 200 000 litres, 0,01 €/L au-delà de 200 000 litres.

La prise en compte des dossiers se fera en fonction de l'enveloppe financière qui sera mise à disposition au niveau national dans un premier temps. Ensuite, elle se fera en fonction de l'enveloppe départementale à constituer.

BIO. LA FILIÈRE À LA RECHERCHE D'AGRICULTEURS. Dans un contexte favorable de la consommation de produits bio (+ 10 % par an depuis 1999), la stagnation de la production constitue un frein évident. Face à ce constat, la FRAB, l'interprofession bio (IBB) et le GAB 56 étudient toutes les pistes pour promouvoir la conversion vers le mode de production biologique et atteindre l'objectif de 10 % des surfaces en bio à l'horizon 2013.

Pour aller dans ce sens, le GAB 56 propose une journée technique de découverte de l'agriculture biologique à destination des agriculteurs. Elle aura lieu le jeudi 27 septembre de 14 à 16 h à l'EARL et Pijadur à Nazlzin (Iat).

La liberté de choix et la sécurité, c'est mieux



www.pigalys.com

Avec **Pigalys**, vous avez la possibilité de diversifier et sécuriser vos débouchés grâce à des partenariats dans l'abatage, la transformation et la valorisation de la viande de porc.

Et vous restez entièrement libre de vos choix.

Contacts : 06 16 54 83 01 ou 06 10 08 58 88



Avancer, l'esprit libre